

**CIRCULAIRE 088-20**

Le 21 mai 2020

**NOUVELLES FONCTIONNALITÉS FACILITANT L'ACCESSIBILITÉ  
AUX RÈGLES DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.**

La Division de la réglementation (la « Division ») de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») est heureuse d'annoncer la mise en place de nouvelles fonctionnalités facilitant l'accessibilité aux Règles de la Bourse.

Depuis le 4 mai 2020, le [livre des Règles de la Bourse](#) (les « Règles ») est hébergé sur une interface qui affiche la table des matières des Règles et permet aux utilisateurs d'accéder directement aux parties, chapitres et articles. Une fonctionnalité de recherche par mots clés est également disponible. Chaque article des Règles contient un hyperlien « HTML » qui peut être copié et utilisé dans d'autres documents, permettant d'accéder directement à un article.

La Division a mis à jour les formations obligatoires et les certifications pour négociateurs et personnes approuvées, accessibles sur le portail des participants, afin de permettre l'accès direct aux références aux Règles. Voir circulaire [134-19](#) pour plus de détails.

Pour de plus amples informations concernant ces nouvelles fonctionnalités, veuillez communiquer avec Nathalie Tessier, coordonnatrice principale, au 514.787.6552 ou par courriel à [nathalie.tessier@tmx.com](mailto:nathalie.tessier@tmx.com).

Julie Rochette  
Vice-présidente et chef de la réglementation  
Bourse de Montréal Inc.

**Bourse de Montréal Inc.**

1800 – 1190 Avenue des Canadiens-de-Montréal, C.P. 37  
Montréal, Québec H3B 0G7  
Téléphone: (514) 871-2424  
Sans frais au Canada et aux États-Unis: 1 800 361-5353  
Site Internet: [www.m-x.ca](http://www.m-x.ca)